ACADÉMIE DE NANTES
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de Mayenne

CHEF·FE DE CENTRE
SEJOUR DE COHESION DU SERVICE NATIONAL UNIVERSEL MAYENNE

CONTEXTE DU RECRUTEMENT :

La Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale (DSDEN) de la Mayenne recrute une équipe d'encadrement pour le séjour de cohésion du service national universel (SNU).

La présente fiche de poste concerne le séjour de cohésion qui se déroulera en **juillet à Château-Gontier sur Mayenne pour 168 volontaires individuels**. L'équipe d'encadrement du séjour est composée de :

- Un·e chef·fe de centre
- Un·e adjoint·e pédagogique
- Un·e référent·e sport et cohésion
- Un·e assistant·e sanitaire
- Un·e référent·e intendant
- Un·e référent·e vie quotidienne
- 4 cadres de compagnies
- 14 tuteurs·trices de maisonnées

DESCRIPTION DU DISPOSITIF

Le SNU est un dispositif ambitieux d'émancipation et de responsabilisation des jeunes, appelé à impliquer à terme toute une classe d'âge.

Sa mise en œuvre poursuit plusieurs objectifs :

- **Développer la cohésion nationale**, en favorisant le sentiment d'appartenance à la Nation et l'identification aux valeurs de la République.
- **Promouvoir une culture de l'engagement**, en permettant à chaque jeune de vivre une expérience d'engagement porteuse de sens, autour des grands enjeux contemporains : transition écologique, solidarité, esprit de défense et égalité des chances.
- **Renforcer la résilience de la Nation**, en permettant aux jeunes d'acquérir les connaissances et compétences pratiques qui développent leur capacité d'intervenir dans des situations du quotidien ou en cas de crise.

Le SNU s'adresse aux jeunes entre 15 à 17 ans sur la base du volontariat.

Le parcours SNU s'articule en 2 étapes :

1. **un séjour de cohésion** de deux semaines visant à transmettre un socle républicain fondé sur la vie collective, la responsabilité et l'esprit de défense ;

2. **une phase d'engagement** permettant de répondre au désir des volontaires de poursuivre leur engagement au service de l'intérêt général après le séjour de cohésion. Qu'elle repose sur un engagement de courte durée (mission d'intérêt général) ou de longue durée (service civique, réserves, engagement bénévole etc.), l'enjeu de la phase d'engagement réside dans la réalisation d'un parcours construit et consolidé par chaque jeune lui-même à partir d'une offre identifiée et accessible notamment via la plateforme www.snu.gouv.fr.

Les séjours de cohésion ont lieu dans des centres SNU, répartis sur l'ensemble du territoire, dont les territoires ultra-marins.

DESCRIPTION DU POSTE

Missions

Le·la chef·fe de centre administre et anime la vie du centre. Il·elle est responsable du projet pédagogique, de la discipline (respect du règlement intérieur) et de la logistique.
C'est le premier interlocuteur des institutions et des différents partenaires pendant toute la phase de cohésion.
Appuyé par son adjoint, conseiller éducatif, et en lien avec la cheffe de projet départemental, il·elle élabore le projet d'accueil des jeunes volontaires et conçoit l'emploi du temps dans le respect du cadre défini dans le guide des contenus des séjours de cohésion. Il·elle identifie et contacte les différents intervenants, et leur assure une formation initiale sur le projet et la pédagogie. Il·elle veille à construire des activités fondées sur une pédagogie active, intégratrice et d'éducation non formelle, privilégiant, chaque fois que possible, l'interdisciplinarité entre les modules collectifs de formation. Il·elle identifie les besoins liés aux volontaires en situation de handicap ou justifiant de situations particulières (jeunes en situation de décrochage…) et fait mettre en œuvre les dispositifs d'égalité, d'intégration et d'inclusion. Il·elle accompagne le recrutement des cadres spécialisés, cadres de compagnie et tuteurs. Il·elle s'assure de l'organisation des maisonnées et de la disposition des locaux avant l'arrivée sur site des volontaires.

Pendant le séjour de cohésion, le·la chef·fe de centre administre et anime la vie du centre. Il·elle est le garant de la sécurité absolue des volontaires tous mineurs conformément au code de l'action sociale et des familles. Il s'assure de la mise en œuvre de l'ensemble des règles liées à l'hygiène, à la sécurité et la prévention des accidents. Il prend les dispositions nécessaires pour que les objectifs pédagogiques du séjour de cohésion soient atteints dans chacune des thématiques des modules collectifs de formation. Il·elle organise le lien avec les familles des volontaires. Sous couvert de la validation de la cheffe de projet départemental, il·elle répond aux sollicitations des médias en valorisant la création du SNU et l'action de son centre. Il·elle organise, en lien avec les services de l'Etat dans le département et avec les collectivités territoriales, la cérémonie de fin de séjour. A l'issue du stage de cohésion, il·elle participe à l'évaluation, rédige un retour d'expérience avec des propositions d'aménagement.

Le·la chef·fe de centre participe à la conception et à la préparation du projet d'accueil des volontaires. Il·elle participe à l'évaluation des séjours successifs et à la définition des aménagements souhaitables.

Le·la chef·fe de centre est appuyé·e dans ses missions par un adjoint en fonction de la taille du centre, trois cadres spécialisés et une équipe d'encadrement des volontaires comme indiqué ci-dessus.

Prérequis indispensable

- Titulaire d'un BPJEPS loisirs tout public ou certificat complémentaire direction d'un ACM ou à défaut BAFD (ou diplômes équivalents cf. article 1 de l'arrêté du 9 février 2007 fixant les titres et diplômes permettant d'exercer les fonctions d'animation et de direction en séjours de vacances, en accueils sans hébergement et en accueils de scoutisme.)
- Expérience significative dans l'encadrement d'adolescents et/ou dans l'encadrement de séjour de cohésion SNU
- Titulaire d'un permis B en cours de validité
- Ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation au titre de l'article L 133-6 du code de l'action sociale et des familles

Connaissances

- Expérience préalable dans la direction d'une structure d'accueil des mineurs ou d'un établissement scolaire ;
- Expérience dans le pilotage pédagogique des activités de formation ;
- Psychologie et sociologie de l'adolescent ;
- Sécurité physique et morale des mineurs.
- Dispositifs d'aide aux adolescents en situations de handicap ou à besoins particuliers
- Identification des risques psycho-sociaux ;
- Sécurité physique et morale des mineurs

Compétences

- Animer une équipe, fédérer des énergies, créer de la cohésion ;
- Aisance relationnelle
- Capacité d'écoute et réactivité ;
- Exemplarité, intégrité et rigueur dans le comportement ;
- Expérience dans l'accompagnement des jeunes ;
- Gestion des conflits

Contraintes spécifiques et avantages

- Astreinte de nuit durant le séjour de cohésion (présence des mineurs jours et nuits)
- Port de la tenue SNU obligatoire durant le séjour de cohésion
- Tenue SNU fournie
- Hébergement et pension complète pris en charge durant la formation départementale et le séjour de cohésion
- Téléphone portable et ordinateur fournis par l'administration

Liens hiérarchiques

- Cheffe de projet départemental
- Chef du service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports
- Cheffe de projet régional SNU

CADRE D'EMPLOI

En fonction de la situation statutaire, poste ouvert aux fonctionnaires en activité, statut privé, réservistes, retraités.

Temps de travail

Le temps de travail est de 42 jours réparti comme suit entre le 01/05/2024 et le 21/07/2024 :

- 19 jours de conception / préparation du 1er mai au 25 juin 2024 dont un jour de formation nationale en visio conférence et un jour de formation régionale en présentiel à Angers ou Nantes (frais de déplacement pris en charge) ;
- 5 jours de formation départementale sur site (Château-Gontier sur Mayenne) du 26 au 28 juin 2024 et du 1er au 2 juillet 2024 ;
- 13 jours de séjour de cohésion (présence jour et nuit) sur site (Château-Gontier sur Mayenne) du 3 au 15 juillet ;
- 1 jour de rangement et retex sur site (Château-Gontier sur Mayenne) le 16 juillet 2024 ;
- 4 jours de repos compensateur du 17 au 20 juillet 2024.

La mission est **incompatible** avec d'autres engagements professionnels **du 24 juin au 16 juillet 2024 inclus**.

Rémunération

- Personnels relevant du MENJS ainsi que les agents publics relevant de toute administration de l'Etat :

  1014 € montant brut de l'indemnité

  Indemnité fixée par décret n° 2022-343 du 10 mars 2022 instituant une indemnité d'encadrement du service national universel. L'indemnité n'est dû que pour les jours d'encadrement du séjour de cohésion soit 13 jours.

- Autres personnels : contrat d'engagement éducatif sur la base de 137,60 € salaire journalier brut.

MODALITES DE CANDIDATURE

Candidature avant le **01/03/2024** à snu53@ac-nantes.fr

- Curriculum Vitae (le document devra être intitulé sur le modèle NOM Prénom - CV) ;
- Lettre de motivation (le document devra être intitulé sur le modèle NOM Prénom - lettre de motivation) ;
- Copie du diplôme (le document devra être intitulé sur le modèle NOM Prénom - diplôme) ;
- Copie du permis B (le document devra être intitulé sur le modèle NOM Prénom - permis).

Contact

Florian TROMBETTA
Chef du service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (SDJES)
snu53@ac-nantes.fr
02 43 59 92 66 ou 06 15 01 57 23